

Concours de professeurs des écoles dans l'enseignement public à la session 2018

► 12 600 postes ont été ouverts au recrutement d'enseignants du premier degré public à la session 2018 par les voies externe (96 %) et interne (4 %) en France. En parallèle avec la baisse du nombre d'élèves entrant à l'école, le nombre de postes offerts diminue également (8 % par rapport à la session 2017). Si l'offre diminue au concours externe classique, elle augmente aux concours internes.

Aux concours externes, le nombre d'admissions diminue légèrement plus (- 10 %) que l'offre de postes. Le taux de couverture est ainsi en léger recul, 94 % des postes sont pourvus au lieu de 96 % à la session précédente. Le concours supplémentaire, organisé dans les académies de Créteil et Versailles en complément du concours externe classique, a permis de pourvoir respectivement les 400 et 250 postes offerts.

Les étudiants inscrits en écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) composent plus de la moitié des lauréats des concours externes, avec un taux de réussite supérieur à la moyenne.

Catherine Valette, DEPP-A2

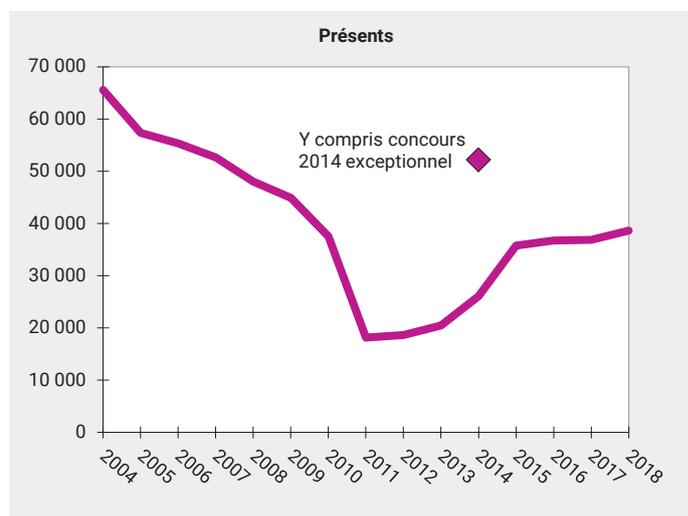
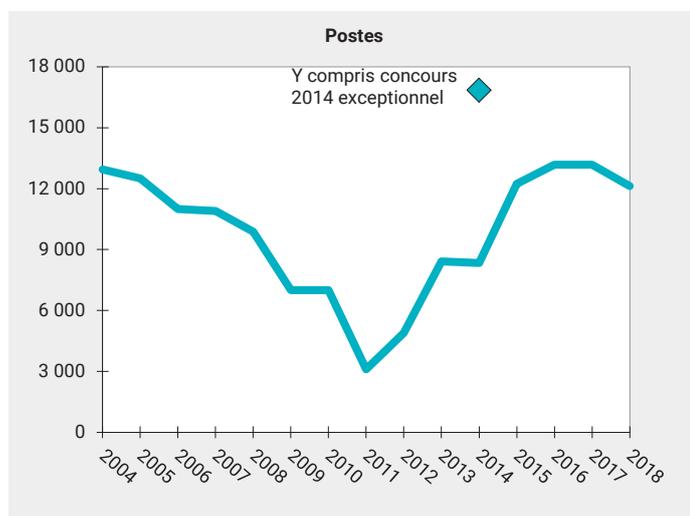
► En 2018, 12 636 postes d'enseignants titulaires du premier degré public ont été ouverts au recrutement pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer : 12 127 pour les concours externes (dont 650 pour les concours supplémentaires), 489 pour les concours internes et 20 pour l'examen professionnalisé réservé ► **figure 2**. Par rapport à l'offre de 2017 (13 663 postes proposés), on compte globalement 1 027 postes en moins au titre de la

session 2018 (- 8 %). La baisse porte essentiellement sur le concours externe classique (- 1 198 postes, soit - 10 %) et le concours externe supplémentaire de l'académie de Créteil (- 100 postes, - 20 %), contrairement aux concours visant des profils justifiant déjà d'une expérience professionnelle : l'offre de postes augmente pour le troisième concours (+ 8 postes), plus pour les seconds concours internes (+ 46 postes). Pour la première fois, un concours externe supplémentaire

est organisé dans l'académie de Versailles (250 postes).

La session 2018 enregistre une perte de 1 059 postes aux concours externes, après les ouvertures massives de 2012 à 2015. L'offre se stabilisait autour de 13 000 depuis 2016 ► **figure 1**. Avec le nouveau concours supplémentaire organisé dans l'académie de Versailles, le nombre de candidats présents aux concours externes augmente pour la septième année consécutive, de 5 % en moyenne entre 2017 et 2018.

► 1 Évolution du nombre de postes et de présents aux concours externes du premier degré dans l'enseignement public



Remarque :

- . concours externe, externe spécial et troisième concours confondus.
- . les concours externes supplémentaires de Créteil et de Versailles sont pris en compte.
- . la figure représente les candidatures ; un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

► 2 Concours de recrutement de professeurs des écoles : nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis, session 2018¹

Concours	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admissibles	Admis	Taux de réussite (en %)	Taux de couverture (en %)
Concours externe ²	11 174	80 254	34 581	3,1	19 269	10 594	30,6	94,8
Concours externe spécial langues régionales	181	542	297	1,6	159	117	39,4	64,6
Troisième concours	772	13 721	3 732	4,8	1 327	731	19,6	94,7
Total concours externes	12 127	94 517	38 610	3,2	20 755	11 442	29,6	94,4
Premier concours interne	128	309	86	0,7	57	49	57,0	38,3
Second concours interne	345	3 766	1 023	3,0	476	275	26,9	79,7
Second concours interne spécial langues régionales	16	60	13	0,8	6	5	38,5	31,3
Total concours internes	489	4 135	1 122	2,3	539	329	29,3	67,3
Total	12 616	98 652	39 732	3,1	21 294	11 771	29,6	93,3

1. Ce tableau comptabilise les candidatures : un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

2. Les concours externes supplémentaires de Créteil et de Versailles sont pris en compte.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.24. © DEPP

Du fait des concours supplémentaires, les multi-candidatures sont moins marginales que les années précédentes : les 38 600 présents aux différents concours externes du public correspondent à près de 35 000 personnes. En effet, 11 % des candidats effectifs se sont présentés à plusieurs concours externes en 2018, un taux qui fluctue entre 7 et 9 % depuis la session 2015. En particulier, 25 500 personnes se sont présentées uniquement à un concours externe classique, 1 800 uniquement à un concours externe supplémentaire, et 3 500 à la fois à ces deux concours.

Les épreuves du concours supplémentaire ont lieu après celles du concours externe classique, offrant donc une chance supplémentaire de devenir professeur des écoles. Ainsi, toutes académies confondues, 9 % des candidats, présents au concours externe classique qui ont échoué à l'admission en 2018, se sont également présentés aux concours supplémentaires de Créteil (790 candidats) et de Versailles (860).

Le nombre de candidats présents reste alimenté en partie par ceux qui ont échoué aux sessions précédentes. Ainsi, trois candidats sur dix étaient déjà présents à la session 2017, comme en 2017-2016. Parmi eux, un tiers retentait sa chance pour la troisième année consécutive, comme pour les deux dernières sessions.

En 2018, les concours externes sont plus sélectifs à l'écrit

L'absentéisme reste important à chaque phase du processus des concours. Comme en 2017, 60 % des inscrits renoncent à se présenter à un concours externe avant même le passage de la première épreuve écrite (52 % et 53 % aux concours supplémentaires de Créteil et de Versailles) ► **figure 2**. À l'issue des épreuves écrites, les effectifs sont divisés par deux : 46 % des présents ne sont pas

déclarés admissibles (contre 39 % en 2017) : le concours supplémentaire de Versailles est plus sélectif avec une évaporation de 53 % des présents au lieu de 20 % à celui de Créteil. À la suite des épreuves orales, près d'un candidat sur deux est écarté (45 % pour 44 % en 2017), contre 81 % pour chacun des deux concours supplémentaires. Finalement, les 11 442 admissions représentent alors 12 % des inscriptions (14 % en 2017).

Le nombre d'admissions baisse légèrement plus vite (- 10 %) que l'offre de postes (- 8 %), et le taux de couverture enregistre un recul : 6 % des postes aux concours externes sont restés vacants par manque de candidats admis sur liste principale, contre 4 % en 2017.

Un taux de candidature plus élevé au concours supplémentaire de Versailles qu'à celui de Créteil

Les académies offrant le plus de postes de professeurs des écoles ont une moindre attractivité. En 2018, les académies de Créteil et de Versailles, ayant de forts besoins, proposent le plus de postes, 2 050 et 2 170, contre 760 à Lille, 680 à Lyon, 520 et moins dans chacune des autres académies ► **figure 3**. C'est aussi dans ces quatre académies que les candidats se sont présentés le plus massivement. Hors concours supplémentaires, les académies de Créteil et de Versailles se caractérisent par un taux d'attractivité faible, de l'ordre de 1,2 présent pour un poste, alors que la moyenne nationale s'établit à 2,9 au lieu de 2,6 en 2017. D'autres académies bénéficient d'une attractivité plus forte, de l'ordre de 7 présents pour un poste (Nantes, Martinique), mais l'offre de postes n'y est pas comparable. Globalement, les ouvertures de postes correspondent à 3,6 % des effectifs en activité ayant une mission d'enseignement dans le premier degré public, autour de 7 % pour les académies de Créteil et de Versailles.

Pour presque toutes les académies, chaque poste offert est pourvu, comme en 2017. Si l'académie de Créteil enregistre de nouveau un déficit, le taux de couverture s'améliore, passant de 74 % en 2017 à 78 % en 2018, hormis le concours supplémentaire organisé pour la quatrième année consécutive. En revanche il se dégrade pour l'académie de Versailles, 81 % contre 95 % en 2017, hormis le concours supplémentaire organisé pour la première fois en 2018. L'académie de Mayotte ne pourvoit pas tous ses postes dans le contexte de forte augmentation de l'offre. En complément du concours externe classique, le concours supplémentaire organisé dans chacune de ces deux académies est clairement plus attractif avec un taux de candidature très supérieur : 6,5 candidats présents pour un poste à Créteil, 11,5 à Versailles. Les 650 postes offerts ont été pourvus.

Des chances d'admission très inégales : le taux de réussite aux concours externes varie de 13 % à 66 % selon l'académie

Lors de la session 2018, en moyenne, 33 % des candidats présents aux concours externes ont été reçus, hors concours supplémentaires. Mais le taux de sélectivité est très variable selon les académies ; il est d'autant plus élevé que le ratio candidats présents par poste est faible. Les académies de la banlieue parisienne affichent de nouveau les taux de réussite les plus élevés : 66 % à Versailles et 62 % à Créteil ► **figure 4**. En revanche, dans celles de Nantes et de Martinique, sur 100 candidats présents, moins de quinze sont admis.

Par ailleurs, on observe une large amplitude des seuils d'admission selon l'académie, souvent fortement corrélés avec cette réussite. En 2018, pour le concours externe classique, les seuils d'admission varient de 6,5/20 dans l'académie de Guyane à 13,8/20 dans celle de Rennes.

► 3 Concours externes de recrutement de professeurs des écoles par académie, session 2018¹

Académies	Postes	Présents	Présents/ poste	Admis	Taux de réussite (en %)	Taux de couverture (en %)	Nombre de postes/effectifs en activité en 2017-2018 (en %) ³
Aix-Marseille	520	1 787	3,4	520	29,1	100,0	3,5
Amiens	420	907	2,2	420	46,3	100,0	4,0
Besançon	168	496	3,0	168	33,9	100,0	2,7
Bordeaux ²	398	1 778	4,5	404	22,7	101,5	2,6
Caen ²	177	678	3,8	179	26,4	101,1	2,7
Clermont-Ferrand	92	471	5,1	92	19,5	100,0	1,5
Corse	33	212	6,4	33	15,6	100,0	2,2
Créteil	2 050	4 659	2,3	1 680	36,1	82,0	7,4
<i>dont : concours classique, 3^e concours</i>	<i>1 650</i>	<i>2 059</i>	<i>1,2</i>	<i>1 280</i>	<i>62,2</i>	<i>77,6</i>	<i>.</i>
<i>concours supplémentaire</i>	<i>400</i>	<i>2 600</i>	<i>6,5</i>	<i>400</i>	<i>15,4</i>	<i>100,0</i>	<i>.</i>
Dijon	260	665	2,6	260	39,1	100,0	3,2
Grenoble	413	1 259	3,0	413	32,8	100,0	2,5
Lille	760	2 315	3,0	760	32,8	100,0	3,6
Limoges	80	313	3,9	80	25,6	100,0	2,4
Lyon	680	2 075	3,1	680	32,8	100,0	4,1
Montpellier	255	1 617	6,3	255	15,8	100,0	1,9
Nancy-Metz	330	1 007	3,1	330	32,8	100,0	2,8
Nantes	215	1 462	6,8	215	14,7	100,0	1,5
Nice	204	950	4,7	203	21,4	99,5	2,1
Orléans-Tours	414	1 108	2,7	414	37,4	100,0	3,2
Paris	321	765	2,4	321	42,0	100,0	4,2
Poitiers	201	748	3,7	201	26,9	100,0	2,4
Reims	230	553	2,4	230	41,6	100,0	3,2
Rennes	228	1 382	6,1	228	16,5	100,0	2,0
Rouen	275	958	3,5	275	28,7	100,0	2,8
Strasbourg ²	348	940	2,7	357	38,0	102,6	3,7
Toulouse	245	1 444	5,9	245	17,0	100,0	1,8
Versailles	2 170	5 228	2,4	1 803	34,5	83,1	6,8
<i>dont : concours classique, 3^e concours</i>	<i>1 920</i>	<i>2 364</i>	<i>1,2</i>	<i>1 553</i>	<i>65,7</i>	<i>80,9</i>	<i>.</i>
<i>concours supplémentaire</i>	<i>250</i>	<i>2 864</i>	<i>11,5</i>	<i>250</i>	<i>8,7</i>	<i>100,0</i>	<i>.</i>
Guadeloupe	53	340	6,4	53	15,6	100,0	2,0
Guyane ²	140	396	2,8	191	48,2	136,4	5,1
Martinique	57	424	7,4	57	13,4	100,0	2,4
Mayotte	150	420	2,8	137	32,6	91,3	5,6
La Réunion	240	1 253	5,2	238	19,0	99,2	3,7
France métropolitaine + DOM	12 127	38 610	3,2	11 442	29,6	94,4	3,6
<i>dont : concours classique, 3^e concours</i>	<i>11 477</i>	<i>33 146</i>	<i>2,9</i>	<i>10 792</i>	<i>32,6</i>	<i>94,0</i>	<i>.</i>
<i>concours supplémentaire</i>	<i>650</i>	<i>5 464</i>	<i>8,4</i>	<i>650</i>	<i>11,9</i>	<i>100,0</i>	<i>.</i>

1. Ce tableau comptabilise les candidatures : un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

2. Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes.

3. Enseignants ayant une mission d'enseignement dans le premier degré public, en activité et ayant une affectation au 30 novembre 2017.

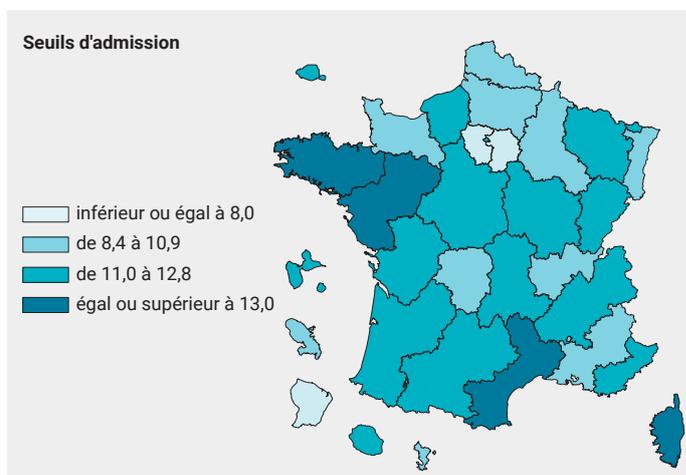
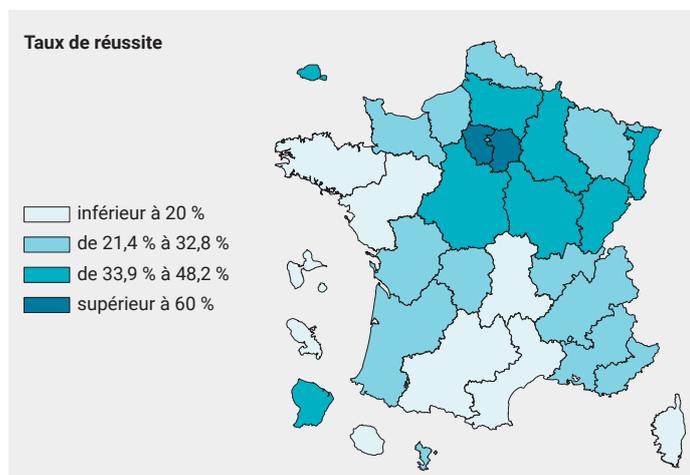
Lecture : au global, 12 127 postes sont offerts aux concours externes, ce qui représente 3,6 % des effectifs en activité. 11 442 personnes sont admises, soit un taux de couverture de 94,4 %.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean. Base statistique des agents (BSA) 2017.

Réf. : Note d'Information, n° 19.24. © DEPP

► 4 Concours externes de professeurs des écoles selon l'académie en 2018



Remarque : les concours supplémentaires ne sont pas pris en compte afin de ne pas introduire de biais dans les comparaisons académiques.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.24. © DEPP

Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu 7/20 dans l'académie de Créteil, 8/20 dans l'académie de Versailles.

38 % de réussite pour les étudiants en ESPÉ contre 30 % pour la moyenne des candidats aux concours externes

Depuis 2014, les concours enseignants se situent en milieu de formation (fin d'année de master 1) et sont intégrés à un cursus de formation progressive, jusqu'à l'obtention du master 2. Cependant, 27 % des lauréats d'un concours externe déclarent être déjà titulaires d'un diplôme de niveau master 2 au moment de l'inscription pour la session 2018, contre 44 % dans le second degré public. Pour 63 % d'entre eux, il s'agit d'un M2 disciplinaire (81 % dans le second degré). Aux concours externes d'enseignants du premier degré public, la proportion de lauréats se déclarant être étudiants s'élève à 61 % en 2018 (60 % en 2017), presque tous issus des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ), et principalement en première année ► **figure 5**. Parmi les admis déclarés être étudiants hors ESPÉ, sept sur dix ont suivi une préparation au concours. 38 % des étudiants en ESPÉ présents ont été admis aux concours externes, 26 % pour les étudiants hors ESPÉ. Le métier d'enseignant attire d'autres profils, mais leurs taux de réussite restent sensiblement inférieurs à ceux des étudiants issus des ESPÉ. La part des actifs opérant une reconversion dans l'enseignement est significative aux concours du premier degré public. En 2018, les candidats en emploi dans les secteurs public ou privé constituent de nouveau 17 % des recrutements externes, au lieu de 9 % dans le second degré. Les candidats sans emploi constituent toujours un renfort important (11 %) pour 7 % dans le second degré.

► 5 Origine des lauréats des concours externes de professeurs des écoles, session 2018

Origine des candidats	Admis	%	Taux de réussite (en %)	Part des femmes (en %)	Âge moyen
Étudiants en ESPÉ	6 340	55,4	38,4	86,0	25,3
Étudiants hors ESPÉ	626	5,5	26,3	86,3	29,6
Enseignants ¹	690	6,0	23,5	82,9	32,7
Personnels d'éducation et de surveillance	544	4,8	17,9	77,9	29,7
Autres emplois dans secteurs public ou privé	1 984	17,3	24,2	84,0	35,9
Sans emploi	1 258	11,0	22,7	83,8	32,8
Total	11 442	100,0	29,6	84,8	28,8

1. Enseignants titulaires ou non titulaires, enseignement public ou privé.

Remarque : les concours externes supplémentaires de Créteil et de Versailles sont pris en compte.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

Réf. : Note d'Information, n° 19.24. © DEPP

Les recrutements externes sont très largement féminisés, 85 % des admis sont des femmes ► **figure 5**. Cette part oscille entre 83 et 87 % depuis 2004. Elle reflète le poids des femmes dans la population enseignante du premier degré public (84 % en 2017). Globalement, l'âge moyen des admis aux concours externes se maintient autour de 29 ans et reste lié au parcours antérieur. Les étudiants sont en moyenne plus jeunes : 25 ans pour les étudiants issus des ESPÉ, onze ans de plus pour les lauréats en emploi dans les secteurs public ou privé, huit ans pour ceux sans emploi.

Aux seconds concours internes, l'offre de postes augmente pour la quatrième année consécutive (+ 46 postes, soit + 15 %) ► **figure 7**. Le nombre de candidats présents progresse plus rapidement (+ 27 %). Le taux de candidature est de nouveau en dessous de trois candidats présents pour un poste, soit 2,9 contre 2,6 en 2017. Pourtant, le taux de couverture se dégrade, passant de 87 % de postes pourvus en 2017 à 78 % en 2018. Par ailleurs, pour cette sixième et dernière édition de l'examen professionnalisé réservé de professeurs des écoles (loi dite « Sauvadet »), 7 candidats sont admis pour 20 postes proposés (respectivement 8 et 18 en 2017). ■

Près de 500 postes aux concours internes, une offre contrastée

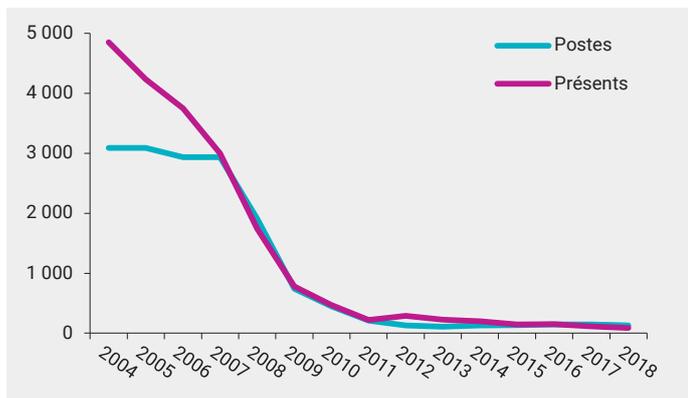
Au premier concours interne, l'offre recule de nouveau avec 128 postes proposés en 2018 pour 144 en 2017, reflétant la baisse tendancielle du vivier des instituteurs : ils étaient 83 000 titulaires en 2004 contre environ 3 000 en 2017 ► **figure 6**. On compte moins d'un candidat présent pour un poste comme en 2017. Quatre postes ouverts sur dix sont pourvus, au lieu de cinq en 2017.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.24 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder à la **figure** complémentaire, aux encadrés « **Source** », « **Champ** », et « **Définitions** », ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données au format XLS ».

► 6 Évolution du nombre de postes et de présents au premier concours interne du premier degré dans l'enseignement public

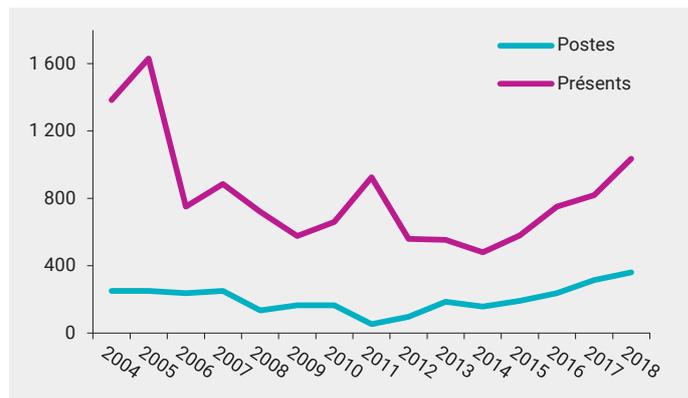


Remarque : le graphique représente les candidatures ; un candidat qui s'est présenté à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système de gestion Ocean.

► 7 Évolution du nombre de postes et de présents aux seconds concours internes du premier degré dans l'enseignement public



Réf. : Note d'Information, n° 19.24. © DEPP